

Les vœux critiques et pessimistes de l'opposition



Les élus et les membres de l'équipe de communication de l'association Uni.e.s pour Cuges.

/ PHOTO FR.G.

En fin de semaine dernière, l'association Uni.e.s pour Cuges, portée par le groupe des élus d'opposition au conseil municipal, a organisé une réunion en salle des mariages pour exprimer ses vœux à ses sympathisants. Son président, Gérald Fasolino, a commencé par remercier l'équipe qui se charge de la communication de l'association, "sur le site internet, les réseaux sociaux..." "Ces supports abordent plusieurs aspects de la vie locale et je tiens à souligner le ton neutre qui est utilisé -on ne peut pas en dire autant du bulletin municipal...", a-t-il exprimé.

L' élu a également évoqué "la difficulté de l'engagement politique dans le contexte actuel" de la commune, et les nombreuses interrogations du groupe pour l'avenir. "Nous réfléchissons à comment il faudrait s'organiser demain, a expliqué Gérald Fasolino. Par exemple, avec le transfert de compétences à la Métropole, les élus locaux n'ont plus ces compétences, à quoi cela sert-il d'avoir autant d'élus? En revanche, on doit poser la question de la représentativité des petites communes à la Métropole..."

Très critique à l'égard du maire, le président d'Uni.e.s pour Cuges a redit que lors des conseils municipaux, "nous sommes là pour défendre les intérêts de Cuges, pas pour bloquer". Il a également évoqué la question de "l'implantation d'une antenne relais de 18m de haut dans la plaine, soit au cœur de la zone agricole protégée": "Le maire a donné son accord écrit le 13 décembre, sans aucune information, ni au conseil municipal, ni aux habitants de cette zone, ni aux agriculteurs. Plusieurs recours sont déjà partis pour lui demander de revenir en arrière. Encore une fois, nous ne sommes pas

contre l'implantation d'une antenne de ce type, mais il faut en débattre avec la population et réfléchir à l'impact sur le paysage, sur l'environnement..."

Monts et merveilles

L' élu d'opposition n'a pas manqué de revenir sur la situation financière de la commune et sur les inquiétudes du groupe à ce sujet: "Un nouvel emprunt de 2,2M€ est annoncé en 2019, ce qui fait qu'en un an on se sera endetté de 3,5M€, et ce que nous craignons, c'est que cela se transforme en impôt... Sans parler des 270000€ de cavalerie budgétaire, sous la forme de dépenses qui glissent d'un exercice à un autre..." Une situation qui conduit Gérald Fasolino à s'interroger sur l'avenir et les prochaines élections municipales: "Nous sommes dans la réflexion mais à ce jour, nous ne savons pas si on va y aller. Une chose est sûre, c'est qu'on ne pourra pas promettre monts et merveilles..."

Pour finir, l' élu a informé le public présent qu'il avait reçu, en tant que président de l'association, une citation à comparaître devant le tribunal correctionnel, dans le cadre d'une plainte pour diffamation déposée par le maire, Bernard Destrost, à la suite de la diffusion de l'émission de France 3 *Pièces à conviction* en novembre dernier et des échanges qui lui ont succédé. Antoine Di Ciaccio à titre personnel, et Olivier Bosch au titre de membre de la direction de la publication du site satirique *Mèfi!*, ont également été cités. L'audience aura lieu le 26 février.

Pour finir, le président d'Uni.e.s pour Cuges a annoncé la prochaine assemblée générale, le 28 février, en précisant qu'il souhaitait "laisser la place" de président.

Frédérique GROS